



Décision : n° 066/2018

Objet : ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDES – Prestations d'élagage et d'abattage du patrimoine arboré des lieux publics de la ville de Marolles-en-Brie.

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Marolles-en-Brie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération n°2454/2017 du Conseil Municipal en date du 29 juin 2017 notifiant les pouvoirs du Maire,

Considérant le point n°4 de l'article L2122-22 du CGCT déléguant le droit de prendre toute décision concernant :

- la passation et la signature de l'ensemble des marchés de fournitures et de services inférieurs à 90 000 € HT,
- la passation et la signature de l'ensemble des marchés de travaux inférieurs à 209 000 € HT,
- l'adoption de leurs avenants,
- l'exécution et le règlement de l'ensemble des marchés, quel que soit leur montant, dont notamment les décisions de reconduction et résiliation,

Considérant les 6 offres reçues,

Considérant que le rapport d'analyses des offres fait ressortir que l'offre totale la mieux disante est celle de la société HATRA, selon les critères de jugement énoncés dans l'avis de publicité à savoir : 100 points pondérés à 60% pour le prix et 100 points pondérés à 40% pour la valeur technique comprenant 30 points pour les moyens humains et matériels, 30 points pour la méthodologie, 10 points pour les mesures prises en matière de sécurité, d'hygiène et de santé des travailleurs et des riverains, 20 points pour les délais et 10 points sur la protection de l'environnement.


DECIDE

Article 1 : D'attribuer l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande concernant les prestations d'élagage et d'abattage du patrimoine arboré des lieux publics de la ville de Marolles-en-Brie, d'une durée de deux ans ferme à la date de réception de l'ordre de service, à l'entreprise HATRA, 5 avenue de la Sablière, 94370 SUCY-EN-BRIE, pour un montant minimum de 10 000,00 € HT et un montant maximal de 85 000,00 € HT pour les deux ans, incluant un DQE d'un montant de 16 671 ,00 € HT (20 005,20 € TTC) ;

Article 2 : Dit que les crédits sont prévus sur l'exercice 2018 ;

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :
HATRA, 5 avenue de la Sablière, 94370 SUCY-EN-BRIE

Marolles-en-Brie, le 10 janvier 2018


Sylvie GERINTE,
Maire de Marolles-en-Brie



**MARCHES ET ACCORDS-CADRES
ACTE D'ENGAGEMENT¹****ATTRI1
AE**

Date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.**Objet du marché ou de l'accord-cadre:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE DU PATRIMOINE ARBORE DES LIEUX PUBLICS DE LA VILLE DE MAROLLES-EN-BRIE**MAPA – Procédure ouverte****Cet acte d'engagement correspond :**

(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;
- au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
- correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)
2. à l'offre de base.
- à la variante suivante : non autorisée
- à l'option suivante : sans objet

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP
- CCTP
- ATTESTATION DE VISITE
- REGLEMENT DE CONSULTATION
- MEMOIRE TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE
- le présent ACTE D'ENGAGEMENT
- les BPU et DQE

Autres : DC1, DC2, DC4, Habilitation du mandataire en cas de groupement d'entreprises et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.)

engage la société HATRA sur la base de son offre ;

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.)

HATRASARL - 5 avenue de la Sablière 94370 Arcy-en-Brie
Tel: 0149827707 FAX: 0156733525 Mail: hatra@hatra.fr
SIRET: 484073002 00038.

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.)

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous au Taux de TVA de : 20 %

PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE DU PATRIMOINE ARBORE DES LIEUX PUBLICS DE LA VILLE DE MAROLLES-EN-BRIE

Montant HORS TAXES arrêté à (en chiffres et en lettres) : 16 671 €
Seize mille six cent soixante et onze euros

Montant TTC arrêté à (en chiffres et en lettres) : 20 005,20 €
Vingt mille cinq euros et vingt centimes

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation
	néant	

B3 - Compte (s) à créditer : *LIB JOINT*

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire : *Credit Agricole IDF. 6 rue du Moulin 94370 Auvers sur Oise*
- Numéro de compte : *5007 607 4001*

B4 - Avance *(article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :*

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de **24 mois** à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de réception de la notification de l'ordre de service par l'attributaire ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI TACITEMENT
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

▪ Nombre des reconductions : ... 0 ...	▪ Durée des reconductions : ... / ...
---	---------------------------------------

Mairie de Marolles en Brie Place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES EN BRIE

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation et/ou l'avis d'appel public à la concurrence.

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
NICOLE XAVIER Gérant	Marolles en Brie le 29/11/2017	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 - Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

MAIRIE DE MAROLLES-EN-BRIE place Charles de Gaulle 94440 MAROLLES-EN-BRIE

SIRET 219 400 488 00017

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Christelle LE TROUHER
Tél : 01.45.10.38.38
Fax : 01.45.10.38.39
Mail : comptabilite@mairie-marolles.fr

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Trésorerie de Chennevières sur Marne
36 rue des Fusillés de Chateaubriant
94433 CHENNEVIERES SUR MARNE

- Imputation budgétaire : 615231

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Entreprise de prestations de services
SARL au capital de 200 000 €
5 avenue de la Sablière
94470 SEUCY EN BRIE
Tél : 01 49 83 71 00 Fax : 01 56 73 15 25
www.fed.fr
SIRET : 494 334 000 0001

Prun

Marolles en Brie le 29/04/2017

Signature

Copie certifiée conforme à l'original délivré en un unique exemplaire, en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir des créances résultant de ce marché.

Acte à classer**066-2018****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-01-11T15-45-00.00 (MI209160466)**Identifiant unique de l'acte :**094-219400488-20180110-066-2018-AU ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTION A BOMME COMMUNALES -
Prestations d'élagage et d'abattage du patrimoine
arboré des lieux publics de la ville Marolles-en-E.**Date de décision :** 10/01/2018**Nature de l'acte :** Autres**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. procédure adaptée (art28)
1.1.2.2. services**Acte :** [066-2018.PDF](#)**Multicanal :** Non**Pièces jointes :** [066-2018 Annexe.PDF](#)**Type PJ :** 99_AU - Autre document

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/01/18 à 15:45

Par [MARQUES Christine](#)**Transmis**

Date 11/01/18 à 15:45

Par [MARQUES Christine](#)**Accusé de réception**

Date 11/01/18 à 15:50